



Programme de formation

Formation initiale - recyclage Prévention du risque chimique

Obligations réglementaires Art. R.4224.15 du code du travail

Qualification

- Autorisation de travail à proximité de produits chimique

Durée & Tarif

- 1 jour
- Nous consulter

Pré-requis

- Être désigné par l'employeur

Public

- Tout public, tout secteur



1 Pour qui ?

Toute personne susceptible d'être exposés à des agents chimiques dangereux.
Obligations réglementaires Art. **R.4224.15** du Code du Travail.

2 Objectif pédagogique

- Identifier les produits à risque
- Connaître leurs effets
- Prévenir les risques et mettre en place un protocole de sécurité
- Connaître les mesures à mettre en place en cas d'exposition prolongée

3 Programme

- Les risques liés aux produits chimiques
- Les notions élémentaires du risque chimique
- Les risques d'exposition
- Les dommages sur les installations et l'environnement
- L'identification et l'utilisation
- Les mesures de prévention
- Les équipements de protection collective
- Les équipements de protection individuelle
- Les manipulations et le nettoyage
- Le stockage
- Le transport des matières dangereuses
- La procédure de dépotage
- La signalisation

Les cours allient théorie et pratique en conformité avec le programme.

SAS DIETRICH CONTROLE FORMATION
31, avenue Jean-François Champollion
31100 TOULOUSE
Tél : 05.61.50.29.42
emmanuel@dietrich-contrôle-formation.fr
SIRET 800 837 395 00030 - NAF : 7120 B
Déclaration d'activité 733107308 31